

Montréal, le 25 novembre 2004

Par télécopieur

Mme Solange Riverin
Responsable
Service Budgétaire et Communautaire de Jonquière
3971, rue du Vieux-Pont
C.P. 42
Jonquière (Québec) G7X 7V8

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

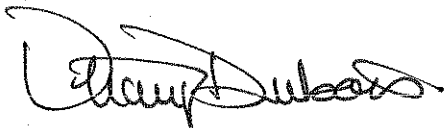
La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 24 novembre dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

SERVICE BUDGÉTAIRE ET COMMUNAUTAIRE
DE JONQUIÈRE

FICHE DE TRANSMISSION TÉLÉCOPIEUR

Date : 24-11-04
Expédié à Mario Thibodeau
Service : Regis de l'Énergie
Téléphone : _____ Télécopieur : 574-864-1779
Expédié par Solange Riverin
Téléphone : 418-542-8904 Télécopieur : 418-542-1424
Pages : 2 incluant celle-ci
Objet :

Opposition à la hausse des tarifs d'électricité

Avis de confidentialité : Ce message télécopié est destiné à l'usage du destinataire identifié ci-dessus. Tout usage, copie ou distribution d'un Message télécopié qui ne vous est pas expressément destiné est donc strictement interdit. Veuillez communiquer avec l'expéditeur pour signaler toute erreur de transmission.



**Service Budgétaire et Communautaire
de Jonquière**

Jonquière, le 24 novembre 2004

Madame Françoise Gauthier
Ministre de l'agriculture et député de Jonquière
2240, rue Montpetit, suite 2.1
Jonquière (Québec) G7X 6A3

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame, Monsieur,

En tant que citoyen-ne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyen-ne, Madame, Monsieur, le-la député-e, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Solange Rivérin
Responsable

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax : (514) 864-1779

c.c Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
FAX : 514.362.0660
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca